
Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20250225-37-25-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2025

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 25 FEVRIER 2025

N° 37/25

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 13 février 2025
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) 4 mars 2025

Objet de la délibération :

Détail du compte 657
Subventions

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	59
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	3
· Dont représenté(e)s	10
· Excusé(e)s :	7
· Non excusé(e)s :	18
- Votants	72

Résultat du vote	
- Pour :	72
- Contre :	0
- Abstention :	0

L'an deux mil vingt-cinq,

Le vingt-cinq février,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de février.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Henri BARBET à Thierry MAIRE DU POSET, Joel BOLE à Vincent MARGUET, Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, Sandrine CLADY à Franck COLLINET, Jean-Pierre CUNCHON à Christian MESNIER, Christophe FAIVRE-PIERRET à Nathalie LAURENT, Christophe JOUVIN à Vanessa DORDOR, Angèle LIME à Maxime GROSHENRY, Mickael NICOLET à Adrien BART, Sarah VIONNET à Yves MOUGIN

Procuration

Suppléé(e)s

Pascal DUGOURD par James PROUTEAU, Joëlle MAURICE par Michèle BELIN, Didier LAITHIER par Marie-Christine ROBERT

Excusé(e)

Claude CHATELAIN, Yves CUINET, Danièle FIETIER, Nathalie KOWAL-BONDY, Martine LANDRY, Lydie SAGE, Pierre-André VOUILLOT

Absent(e)s

Guillaume AYMONIN, Christine BREUILLOT, Jean-Marc CARGNINO, Michel DEBRAY, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Yves GAMELON, Pascal GOSSE, Florian GRILLON, Elisabeth JACQUES, Sylvie LHERITIER, Chantal MARAUX, Romuald MAUGAIN, Jacques MAURICE, Jean-Louis POGLIANO, Laetitia ROGNON, Patrick TELES, Marie-Christine VERNEREY

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Bernard HUOT-MARCHAND a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

En parallèle du vote du budget primitif il convient de détailler les versements des comptes à racine 657 selon la nouvelle nomenclature M57 :

- 657363 « Subventions de Fonctionnement au CIAS »
- 657381 « Subventions de fonctionnement aux organismes privés »
- 6574-1 « subventions de fonctionnement aux ménages ».
- 6574- 8 « subvention de fonctionnement autres personnes de droit privé ».

Conformément à l'annexe budgétaire, il est prévu les versements ci-dessous.

Le conseil communautaire valide à l'unanimité des votants les versements ci-dessous.

Bénéficiaires	Comptes	Montant
CIAS	657363	190 000.00€
EMIPO	65748	101 000.00€
Musicaloue	65748	19 000.00€
CFCMA	65748	42 500.00€
9 Appels à projets culturels	65748	22 500.00€
Subventions associations culturelles selon programme à définir en cours d'année	65748	59 650.00€
Activité de pleine nature Trails	65748	5 000.00 €
Mobilité VAE	65741	5 000.00 €
OPAH	65741	350 000.00 €
Association Loue Lison – journée de l'intercommunalité	65748	3 000.00€
	Total	797 650.00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20250225-37-25-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2025

Fait et délibéré en séance, le 25.02.2025

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

